

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3579-2005
PIÈCE NO: B-67
Date: 14 décembre 2005

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 4**

Engagement 4 :

Donner des précisions quant à l'état des travaux sur les pertes sur le réseau (demandé par OC) NS volume 3 page 13

Réponse à l'engagement 4 :

La première piste qui se dégage des travaux réalisés en 2005 par le Distributeur en vue de réduire les pertes sur le réseau réside dans l'installation de condensateurs sur le réseau de distribution qui ont pour effet de réduire le courant inductif principalement généré par les moteurs.

Par ailleurs, le Distributeur explore une autre piste, le contrôle asservi de la tension, visant à optimiser le transit de l'électricité sur les lignes de distribution. L'asservissement de la tension permet de maintenir la tension du réseau près du seuil inférieur prescrit par la norme canadienne relative aux niveaux de tension des réseaux électriques, ce qui a pour effet de réduire la consommation. Des essais en réseau ont lieu présentement pour valider la réduction réelle de la consommation et pour s'assurer qu'il n'y a pas d'inconvénients pour les clients.

En 2006, Hydro-Québec Distribution prévoit avoir complété ces études. En fonction des résultats obtenus, il verra à proposer des projets d'amélioration de l'efficacité du réseau de distribution pour en débiter la réalisation en 2007.